

AMDEQ

association des
marchands
dépanneurs
et épiciers
du québec

Trait d'union

Novembre 2016 Année 15, Numéro 3



Message du Directeur général, Yves Servais

Cher membre,

Mes premiers mots sont pour remercier tous les membres et fournisseurs qui ont participé à l'édition 2016 de notre congrès annuel qui a eu lieu à Lévis à la mi-septembre. Félicitations aux six lauréats de notre concours du Mérite Entrepreneurship. Chapeau à M. Serge Beauchemin, Dragon et conférencier invité, qui a pu transmettre aux participants de bons conseils.

Au cours des derniers mois, nous avons poursuivi nos démarches auprès d'Ottawa et Québec sur d'importants dossiers, soit d'obtenir une diminution significative des taux d'utilisation des cartes de crédit de Visa et MasterCard, toute la question des produits consignés et la modernisation de la réglementation sur les permis d'alcool.

Nous avons rencontré des élus fédéraux de la majorité des partis politiques à Ottawa pour les inciter d'appuyer le projet de loi C-236 de Mme Linda Lapointe, députée libérale de Rivières-des-Milles-Îles, qui réclame à son gouvernement une baisse des taux d'utilisation des cartes de crédit. Nous avons été invités à participer au Comité fédéral des Finances, où nous avons pu démontrer l'importance de l'adoption de ce projet de loi.

D'autre part, lors de notre comparution devant les membres du Comité des Finances, nous avons réitéré notre appui à un autre projet, soit le C-274 de M. Guy Caron, député néo-démocrate qui veut corriger de fortes lacunes dans le cadre de transactions intergénérationnelles. Ce projet de loi a reçu un bon accueil des élus fédéraux et des autres participants à cette séance du comité, dont l'UPA.

L'AMDEQ espère fortement que les deux projets de loi soient adoptés d'ici la fin de l'année 2016, ce qui à son avis, répondrait directement aux objectifs du gouvernement Trudeau qui veut s'impliquer pour favoriser le développement des PME et aider ainsi la classe moyenne.

D'autre part, nous poursuivons nos démarches dans deux autres dossiers, la modernisation des permis d'alcool dans les marchés d'alimentation et la consigne. A ce sujet, l'AMDEQ sera de nouveau entendue, et ce, dans le cadre des négociations que mène le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques, afin de trouver une solution équitable et raisonnable pour toutes les parties impliquées dans le débat actuel.

Enfin, je tiens à remercier M. Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et la Promotion de la langue française, qui vient de me nommer membre du comité de coordination et de suivi des actions (COSA) de la *stratégie partenariale de promotion et de la valorisation de la langue française*. Cet honneur me touche beaucoup d'autant plus qu'il rejoint directement, les efforts soutenus qu'entend poursuivre l'Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec auprès de ses membres asiatiques.

Sommaire

- ◆ Message du Directeur général
- ◆ L'AMDEQ entendue au Comité fédéral des Finances
- ◆ Loi des permis d'alcool :
 - des changements sont réclamés
- ◆ La consigne :
 - les consultations se poursuivent
- ◆ Baisse des taux d'utilisation de cartes de crédit :
 - AMDEQ visite les élus des différents partis politiques fédéraux
- ◆ Les vins québécois s'en viennent
- ◆ Transfert d'entreprise
- ◆ Demande de changement aux permis d'alcool
- ◆ Nos Lauréats 2016
- ◆ Congrès 2016 en photos
- ◆ Dossier francisation :
 - nomination de M. Servais à la promotion de la langue française
- ◆ Profil d'entreprise :
 - Dépanneur Le Pharillon 2000



L'AMDEQ sur Facebook

Devenez nos amis et rejoignez nous sur Facebook pour être à l'affût des nouvelles touchant l'alimentation et les activités et démarches de l'AMDEQ en cliquant sur



ACTIONS POLITIQUES

L'AMDEQ entendue au Comité fédéral des Finances

Dans le cadre de leur tournée des consultations pré-budgétaires, le comité parlementaire présidé par M. Wayne Easter, accompagné de sept députés des principaux partis politiques aux Communes, était à Québec le 20 octobre dernier. M. Yves Servais, directeur général de l'AMDEQ a réclamé l'adoption de la loi C-236, de Mme Linda Lapointe, députée libérale de Rivière-des-Milles-Îles, visant à obtenir une diminution significative des taux d'utilisation des cartes de crédit Visa et MasterCard.

Statistiques en main, il a démontré que sur les taux chargés aux détaillants et PME, 44% étaient utilisés afin de défrayer les programmes de primes et bonus versés aux consommateurs. M. Servais a de plus rappelé qu'en éliminant ces coûts, le taux serait inférieur à 1%. Il a conclu en affirmant que cette mesure ne coûterait pas un sou au Trésor canadien et aux contribuables.

Par ailleurs, l'autre projet C-274, de M. Guy Caron, vice-président du comité des finances et député néo-démocrate de Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques, portant sur les transferts intergénérationnels, a reçu un appui favorable de la majorité des députés et des autres organismes qui ont témoigné, dont l'UPA. Présentement, un père qui veut vendre son entreprise à l'un de ses enfants, paye plus d'impôt lors de la transaction que s'il vendait à un étranger. M. Servais qualifie cette

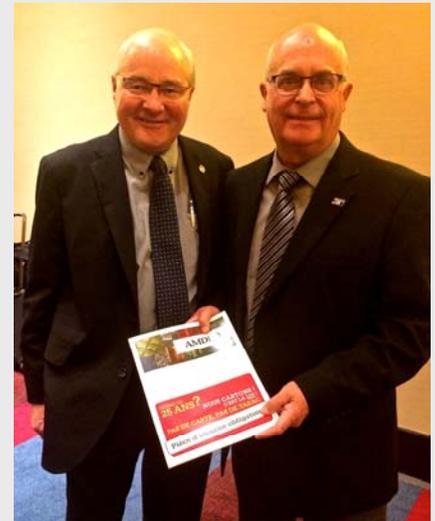
situation d'inacceptable et affirme que les règles actuelles n'encouragent d'aucune façon le maintien d'une entreprise familiale.

Le directeur général de l'AMDEQ espère fortement que les deux projets de loi soient adoptés d'ici la fin de l'année 2016, ce qui à son avis, répondrait directement aux objectifs du gouvernement Trudeau qui veut s'impliquer pour favoriser le développement des PME et aider ainsi la classe moyenne.

Loi des permis d'alcool Des changements sont réclamés

Lors d'une rencontre qui a eu lieu le 19 octobre dernier entre Me France Lessard, présidente de la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux et la secrétaire de la Régie, Me Marie-Christine Bergeron, M. Yves Servais, directeur général de l'AMDEQ a réitéré ses principales demandes, dont le retrait du dispositif empêchant l'accès aux boissons alcooliques en dehors des heures d'exploitation du permis, un règlement désuet qui remonte au milieu des années 80. Il a demandé de nouveau que les heures d'exploitation du permis d'alcool soient modifiées pour que ses membres puissent vendre des produits alcooliques dès 7 heures le matin afin de mieux répondre à une demande des clients.

M. Servais a de nouveau insisté afin que les promotions croisées soient abolies ou sinon mieux encadrées et que le règlement sur le prix minimum de la bière soit respecté. Me Lessard a bien reçu nos demandes.



M. Wayne Easter, président du Comité permanent des Finances avec M. Yves Servais, directeur général de l'AMDEQ.



Me Marie-Christine Bergeron, secrétaire de la RACJQ, Me France Lessard, présidente de la RACJQ en compagnie de M. Yves Servais, directeur général de l'AMDEQ.



La consigne : les consultations se poursuivent

À la suite d'une série d'articles publiés à la mi-octobre relativement au dossier de la consigne, l'AMDEQ a été rassurée en recevant la confirmation que l'Association sera de nouveau consultée prochainement. Plusieurs hypothèses et entrevues ont été diffusées dans les médias à ce sujet.

M. Servais, dans une lettre qu'il a fait parvenir récemment à M. David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des changements climatiques, a réitéré que les membres, lors du dernier congrès ou encore lors d'appels téléphoniques, demeurent inquiets face aux impacts que pourrait avoir la décision finale dans ce dossier, dans les opérations de leur commerce.

Le ministre fait des démarches présentement dans le but d'en arriver à une solution équitable et raisonnable auprès des parties impliquées, dont l'AMDEQ.

ACTIONS POLITIQUES (suite)

Baisse des taux d'utilisation des cartes de crédit

Après Ottawa, l'AMDEQ visite les élus des différents partis politiques fédéraux

Ouvert et à l'écoute

Lors de notre rencontre avec le député libéral de Louis-Hébert, M. Joël Lightbound, ce dernier, en commentant le projet de loi de sa collègue, Mme Linda Lapointe, qui demande au gouvernement fédéral d'autoriser une baisse significative des taux d'utilisation des cartes de crédit, s'est montré très ouvert, sensibilisé à nos attentes en soulignant que la situation actuelle pénalisait fortement les PME. Il est favorable au projet de loi C-236.



M. Joël Lightbound, député libéral de Louis-Hébert avec M. Servais, directeur général de l'AMDEQ.

Deux députés conservateurs déjà sensibilisés

Le député, M. Pierre Paul-Hus, a démontré beaucoup d'écoute et de compréhension face aux conséquences socio-économiques des taux élevés d'utilisation des cartes de crédit. Ayant oeuvré dans le secteur financier, le député de Charlesbourg-Hautes St-Charles, face à cette situation, s'est engagé à consulter et à en discuter avec ses collègues québécois. Pour sa part, M. Joël Godin, de Portneuf-Jacques-Cartier, a mentionné qu'il était favorable aux mesures qui soutiennent le développement économique des PME et des consommateurs. M. Godin souhaite maintenant que le gouvernement libéral annonce des mesures concrètes informant les PME relativement à la baisse envisagée pour la baisse des taux d'utilisation des cartes de crédit.



M. Yves Servais, directeur général de l'AMDEQ a rencontré M. Pierre Paul-Hus, dans le cadre du projet de loi C-236.



M. Yves Servais, directeur général de l'AMDEQ a rencontré M. Joël Godin, député conservateur de Portneuf-Jacques Cartier, relativement au projet de loi C-236.

Les vins québécois s'en viennent

Les vins québécois seront disponibles dans les dépanneurs et marchés d'alimentation pour la période des Fêtes. L'annonce a été faite le mois dernier par le ministre des Finances, M. Carlos Leitão en affirmant que toute la réglementation encadrant la loi 88 avait été adoptée. L'AMDEQ se réjouit de cette décision qui va permettre à ses membres de développer la vente des vins québécois, tout comme ils l'ont fait pour la mise en marché des micro-brasseries québécoises.



ACTIONS POLITIQUES (suite)



Transfert d'entreprise

M. Yves Servais, directeur général de l'Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec, a affirmé à M. Guy Caron, député néo-démocrate québécois, l'importance que représente pour les membres de son association le projet de loi C-274, lors d'un point de presse tenu à Québec le 8 septembre dernier, à l'Accommodation populaire, en présence du propriétaire du commerce, M. Gilles Tremblay et sa fille Jessica. Ce projet de loi vise à faciliter le transfert de petites entreprises entre les membres d'une même famille.

M. Yves Servais, directeur général de l'AMDEQ, M. Gilles Tremblay avec sa fille Jessica, de l'Accommodation populaire et M. Guy Caron, député néo-démocrate québécois.

Changements demandés auprès du député de Jean-Lesage

M. Yves Servais, directeur général de l'AMDEQ, lors d'une rencontre avec M. André Drolet, député de Jean-Lesage, était fier de présenter le projet de formation que l'Association va mettre de l'avant au cours des prochaines semaines afin de sensibiliser, sur le **cartage obligatoire**, des mineurs de moins de 18 ans. À ce sujet, il a l'intention de rencontrer Mme Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Santé et Services sociaux. Il a également abordé les changements qu'il réclame concernant des règlements à la Régie des alcools, des courses et des jeux.

L'Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec demande le retrait de l'article de loi obligeant l'installation d'un dispositif empêchant l'accès aux boissons alcooliques en dehors des heures d'exploitation du permis, un règlement désuet.

L'AMDEQ demande que le ministère de la **Sécurité publique** mette fin aux promotions croisées, largement utilisées par les grandes chaînes d'alimentation et grands réseaux de dépanneurs corporatifs pour attirer la clientèle. Ces pratiques commerciales sont contraires à l'éthique de la réglementation sur les boissons alcooliques.

L'Association demande que les heures d'exploitation du permis d'épicerie, soient revues, afin de mieux répondre aux attentes des clients, notamment que les boissons alcooliques soient disponibles dès 7 heures le matin.

Pour ce qui est du dossier de la **consigne**, M. Drolet l'a informé qu'une décision devrait être rendue, cet automne, par monsieur David Heurtel, ministre du Développement, qui vient de compléter une vaste consultation auprès de toutes les parties impliquées dans ce dossier.



M. Yves Servais, directeur général de l'AMDEQ, Mme Sophie Nantel, M. André Drolet, député de Jean-Lesage.



M. Yves Servais, directeur général, M. Thomas Barré, adjoint politique et Mme Sophie Nantel lors de la rencontre.

Demande de changement aux permis d'alcool

M. Yves Servais, directeur général de l'AMDEQ, dans le cadre des consultations menées par M. André Drolet, député de Jean-Lesage, qui préside un comité de travail portant sur les changements qui seraient apportés aux permis d'alcool, a pu exprimer les principales demandes de l'Association lors d'une rencontre qui a eu lieu le 5 octobre dernier. Il a été entendu par M. Thomas Barré, adjoint politique de M. Martin Coiteux, ministre de la Sécurité publique et Mme Sophie Nantel, du bureau du député André Drolet.

Vous voulez augmenter vos revenus?

La présente est pour vous aviser que M. Éric Phaneuf des Systèmes C.E.A. est le représentant officiel de GAB/EZEE/ATM pour le réseau AMDEQ. Ils ont le plus gros réseau de guichets automatiques privés au Québec.

Vous voulez augmenter vos revenus mensuel et annuel? La plupart des dépanneurs *corporatifs et indépendants* ont leur propre guichet automatique privé. Maintenant les guichets automatiques privés installés dans les dépanneurs sont moins dispendieux pour vos clients qui vont aux guichets d'institutions financières et qui ne sont pas membre de l'institution.

Pour les membres intéressés à avoir plus d'informations sur les avantages et les modalités pour offrir le service d'un guichet automatique à sa clientèle dans son commerce, nous vous invitons à le contacter.



Nous sommes la référence de l'association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec

LES **SYSTÈMES C.E.A. INC.**

ERIC PHANEUF
514-996-8682
eric@systemescea.ca

Distributeur de:
GAB EZEE ATM

Partenaire:
AMDEQ
association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec

Depuis plusieurs années dans le domaine des guichets automatiques

Appellez-nous dès maintenant pour connaître tous les détails.

PRIX CHOC
Appellez-nous pour informations

Nous offrons le service partout au Québec

Vous avez des problèmes avec votre fournisseur de guichet, APPELEZ-NOUS.

Nous avons plusieurs solutions pour vous!

Vous pouvez changer de fournisseur de réseau gratuitement

- La solution payante
- Garantie à Vie
- 100% de la surcharge vous appartient
- Rapport mensuel des transactions
- Le papier est fourni
- Des conditions d'exploitation des plus avantageuses
- Éliminez les frais de la banque

Plusieurs modèles de guichets disponibles

Ristourne additionnelles pour les membres de l'AMDEQ

MÉRITE ENTREPRENEURSHIP



CATÉGORIE 10 EMPLOYÉS ET PLUS

LAURÉAT OR



Gaz Bar Du Pont

Jérôme Dupont, à 27 ans, achète le dépanneur de son père Bertrand. Bien secondé par sa conjointe Cindy Côté, 8 ans plus tard, il amorce des travaux de rénovation majeurs en investissant 700 000 \$, qui transforment son commerce à un point multi- services à Price, dans la belle région du Bas-Saint-Laurent, dans le secteur de la Mitis. Cet investissement a permis la remise à neuf de tous les équipements pétroliers, et de tripler la surface de son commerce. On y retrouve maintenant un beau coin de café, un autre endroit consacré au vin et une pâtisserie. Les clients ont accès à une nouvelle chambre froide où l'on fait place à des micro-brasseries québécoises.

Les jeudis et les vendredis, le service est offert aux pompes à essence : vérification de l'huile et de l'air dans les pneus et le lavage des pare-brises.

Le Dépanneur Gaz Bar Du Pont envisage maintenant de négocier avec la municipalité de Price pour l'aménagement d'une halte routière, sur le bord de la rivière, juste à côté de son commerce. Ce projet démontre que M. Dupont met tout en œuvre pour satisfaire sa belle clientèle.

LAURÉAT ARGENT



Accommodation du Domaine Beaulieu

La famille Beaulieu est composée de leaders innovateurs qui, sous le signe du courage et de la ténacité, ont relevé de nombreux défis. Propriétaire d'une auberge qui sera transformée en 1971 comme foyer pour des ex-patients de l'Hôpital Robert Giffard, M. Charles Eugène Beaulieu, à cette époque, va aménager son premier dépanneur. Au printemps 1978, un incendie détruit le bâtiment. Nouveau départ : M. Beaulieu va de l'avant en construisant son premier dépanneur ouvert au public. C'est l'aînée de la famille, Lise qui va seconder son père dans ce nouveau défi familial. Plus tard, sa fille Annie, va s'impliquer pour la venue des pompes à essence à l'automne 1987. Finalement en 1995, Annie et son conjoint, Réal Dufresne, innovent en ouvrant la boucherie.

M. Beaulieu a cédé son commerce à ses deux filles en 2006 qui, deux ans plus tard, ont réaménagé l'espace de leur commerce en agrandissement la boucherie. Les nombreux services offerts au public permettent à la direction d'organiser tout au long de l'année de nombreuses promotions dont peuvent bénéficier leurs clients.

Les sœurs Lise et Annie Beaulieu, des entrepreneuses nées.

LAURÉAT BRONZE



Dépanneur Vidéo des Iles

L'expérience associée à un jeune talentueux et avant-gardiste : la clef du succès du Dépanneur Vidéo des Iles de Salaberry-de-Valleyfield.

M. Stéphane Laniel, après avoir oeuvré dans des chaînes du super-marché, à la recherche de nouveaux défis, intègre avec son neveu, Jean-Christophe, un club vidéo en 2008 pour le transformer en quelques mois en un mini-marché sympathique. Il y a deux ans, ils effectuent le rachat de l'entreprise familiale dans le but de continuer le développement.

En quelques mois et d'année en année, on a ajouté des services où les clients retrouvent de tout. Des fruits et légumes frais régionaux, un prêt-à-manger bien préparé dans une cuisine moderne, de la pâtisserie et des viandes congelées, de bons produits laitiers, sans oublier l'inventaire important de la bière qui domine au milieu de l'établissement et la section de la SAQ-Alimentation qui est passé de 10 à 25 pieds.

Leur implication communautaire est concentrée sur la commandite de l'organisme, la FRAS, qui vient en aide à des familles ayant des personnes handicapées. Stéphane et Jean-Christophe Laniel, de vrais leaders dans leur communauté.

MÉRITE ENTREPRENEURSHIP



CATÉGORIE 9 EMPLOYÉS ET MOINS

LAURÉAT OR



Épicerie du Village St-Roch

L'épicerie du village, pour les plus âgés, ça rappelle de bons souvenirs. À St-Roch des Aulnaies, Mme Annie Cloutier, bien secondée par son conjoint Mathieu et sa belle équipe accueillante et souriante, nous ramène à cette belle époque où sous un seul toit, on y retrouvait de tout, ce qu'apprécient ses clients en 2016.

Dans le nouvel aménagement réalisé au cours de la dernière année, la clientèle se retrouve dans un espace plus aéré, un coin de café sympathique sans oublier le très original **BubbleTea/Thé**. Pour combler le poste de boucher, Mathieu, un homme polyvalent, a relevé ce nouveau défi et répond bien aux attentes de la population.

Dans de belles tablettes froides, les clients peuvent maintenant acheter de bons produits faits maison de leur nouvelle boucherie, ceux de la boulangerie et durant la saison estivale profiter d'une belle variété de fruits et légumes régionaux.

Les micro-brasseries québécoises sont de plus en plus populaires à ce dépanneur régional qui rayonne à St-Roch des Aulnaies.

LAURÉAT ARGENT



Épicerie Raymond Berger

La famille Berger est profondément ancrée à Sayabec où elle exploite son commerce depuis 55 ans.

Fidèle à son poste, Mme Laurette Berger, mise sur un service d'accueil chaleureux, personnalisé, axé sur les gens de sa municipalité : c'est le trait d'union naturel entre l'épicerie et les clients.

Les frères Serge et Claude ont développé au cours des dernières années de nouveaux produits, un comptoir de prêt-à-manger local, les services d'un comptoir Sears, de photocopie et de fax, et un très bon choix de revues.

Récemment, ils ont mis l'accent sur les produits écologiques PURE, afin de sensibiliser la population sur les nouveaux défis rattachés à l'environnement.

La force de cette épicerie locale : offrir des spéciaux en misant sur une mise en marché avec des affiches pour informer leur clientèle que le commerce maintient des produits au bas prix compétitifs.

Cette entreprise familiale a su suivre le courant et évoluer au cours des années de façon à bien répondre aux attentes de leur clientèle. La clef de leur succès qui a fait sa marque au cours des cinq dernières décennies... et la tradition continue.

LAURÉAT BRONZE



Dépanneur Beco

Le Dépanneur Beco, sous le leadership du couple propriétaire, M. Gaétan Pitre et Mme Christiane Brousseau, bien secondés par son personnel, a su le transformer en un centre multi-services localisé au cœur de la municipalité de Lorrainville.

L'acquisition d'une franchise du Poulet Fritou, s'est avérée comme le feu vert des changements. Il y a cinq ans, des travaux d'innovation ont été apportés dans la section de la cuisine et de la salle à manger en y ajoutant un bon coin de café.

Autre changement important pour l'essence, l'arrivée de la bannière Crevier, il y a 8 ans, leur a permis de moderniser les services et produits offerts à la clientèle, dont un service de remplissage des bonbonnes de gaz propane, tout en maintenant le système d'échange.

Les parents Pitre-Brousseau sont fiers d'avoir intégré, il y a 3 ans, leur fille Sophie dans le commerce, ce qui a amené du sang neuf et de nouvelles idées.

Côté personnel, la direction a adopté la conciliation travail/famille pour ses employés, en planifiant des horaires en fonction de leurs besoins. Les étudiants qui travaillent au dépanneur ont droit également à des horaires souples. Une équipe qui croit aux valeurs entrepreneuriales.

Congrès 2016

AMDEQ en photos...

Ronde de golf amicale



Soirée casino du vendredi



Prestation du mentaliste Stéphane Dumais, du groupe Le Comité et atelier de mixologie



Visite des exposants



Atelier 1 - Supervision du personnel



Atelier 2 - Transfert d'entreprise



Conférence de Serge Beauchemin



Gagnant du rabais voyage de 2 000 \$ M. Jérôme Dupont, Gaz Bar du Pont, Price



Cocktail du samedi soir



Lauréats 2016 Mérite entrepreneurship AMDEQ



Soirée dansante avec le Famous Live Band



Catégorie 10 employés et plus

Catégorie 9 employés et moins

Nomination de M. Servais à la promotion de la langue française

M. Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française vient de nommer M. Yves Servais, directeur général de l'AMDEQ au sein du comité de coordination et de suivi des actions (COSA) de la *Stratégie partenariale de promotion et de la valorisation de la langue française*.

Dans sa lettre, le ministre Luc Fortin affirme au sujet de M. Servais : « **En acceptant d'adhérer à la gouvernance de la stratégie renouvelée, et ainsi mettre à contribution votre expérience et votre expertise, vous franchissez un pas supplémentaire et significatif, en faveur de la promotion et de la valorisation de la langue française, qui constitue, sans aucun doute, un facteur clé de notre succès collectif économique, social et culturel.** »

Le directeur général de l'AMDEQ siègera sur ce comité qui comptera des représentants des milieux des syndicats, de la restauration, des chambres de commerce et d'industrie, des chambres territoriales et sectorielles, de l'accueil de soutien des nouveaux arrivants et des commerces de proximité.

En commentant sa nomination, M. Servais a déclaré que le choix du ministre Fortin à son endroit, est une belle reconnaissance de tous les efforts qu'a menés l'AMDEQ auprès des dépanneurs asiatiques depuis 2011.



M. Yves Servais, directeur général de l'AMDEQ accompagné de M. André Drolet, député de Jean-Lesage, lors d'une remise d'attestation à nos membres asiatiques.

CONCOURS

VOTRE SOUMISSION POURRAIT VOUS FAIRE VOYAGER !

En tant que **membre de l'AMDEQ** et grâce à **Desjardins Assurances Entreprises**, vous pourriez gagner un weekend en motoneige dans la région de Charlevoix.

POUR PARTICIPEZ

demander une soumission pour votre assurance entreprise ou véhicule commercial et vous serez automatiquement inscrit au concours!

▶ appelez au **1 866 270-2667**
(Lundi au vendredi, de 8 h à 20 h)

▶ Pour plus de détails:
votresoumissionentreprise.com



 **Desjardins**
Assurances
ENTREPRISES

PROFIL D'ENTREPRISE

Dép. Le Pharillon 2000

À la porte de la Baie des Chaleurs

Depuis 30 ans, Michel Thibodeau opère ce commerce, qui selon lui, porte bien son nom « un Dépanneur » pour toute sa clientèle. Le commerce n'ayant que 1 600 pieds carrés, en 1993, il rénove en portant la superficie à 4 500 pieds carrés. « On a de tout, peu importe la saison et la température. L'été, il fait beau, on achète de la bière, il pleut on loue un vidéo... » de donner comme exemple M. Thibodeau.

Ce dépanneur multifonctionnel offre de nombreux produits à sa clientèle, dont un coin de cartes et de cadeaux, très populaire. À la porte de la Baie des Chaleurs, ce commerce a reçu la visite de nombreuses personnalités du monde politique, des artistes, des chanteurs et comédiens.

En 2013, pour bien répondre aux usagers de la route, M. Thibodeau a investi 250 000 \$ pour renouveler et moderniser ses réservoirs d'essence. De plus, on y a aménagé un appartement au dépanneur, qui est souvent utilisé par des travailleurs saisonniers.

Place aux sports

Le plus gros achalandage est à la mi-octobre, les jeudis et vendredis, précédant l'ouverture de la chasse à la carabine, le chiffre d'affaires quotidien bondit à 24 000 \$.

Dans son commerce, les amateurs de chasse et pêche y retrouvent ce dont ils ont besoin, des permis et tous les produits nécessaires pour pratiquer leur sport favori. L'hiver, son dépanneur devient le point de ravitaillement des amateurs de motoneige, qui font une halte avant de se rendre à Causapscal, situé à plus de 150 kilomètres vers le nord.

Retour en arrière : une épreuve difficile

En 1996, M. Thibodeau perd son épouse d'un cancer. Il se retrouve avec trois jeunes enfants âgés de 4, 6 et 8 ans et la gestion de son commerce. Une de ses employées lui propose de gérer le dépanneur pour qu'il puisse consacrer

plus de temps à sa famille. Quatre ans plus tard, elle est arrêtée pour fraude et vol dans le commerce. Le commerce a évité de très près le gouffre de la faillite.

La vraie relance

À 48 ans, M. Thibodeau se retrouve les manches et va de l'avant. L'arrivée de sa nouvelle conjointe, Ghislaine Vallières, il y a 15 ans, sera déterminant dans son cheminement :

« Ghislaine occupe 75 % des tâches au commerce. Elle est une partenaire exceptionnelle du dépanneur et accomplit de nombreuses fonctions : la gestion, les achats, la promotion et j'en passe... » d'affirmer avec beaucoup d'émotion M. Thibodeau.

Michel et Ghislaine sont les Papi et Mamie de sept petits-enfants, et ils ont adopté, il y a deux ans, leur petite-fille Ruby, qui est devenue le bout en train du commerce.

Le Dépanneur Le Pharillon 2000 soutient de nombreux organismes, dont la Maison McGuire, une maison qui reçoit des enfants handicapés mentalement, et ce, afin de permettre aux parents de prendre un peu de repos. Autre bonne action, le commerce fait parvenir à l'un de ses ex-concitoyen qui œuvre pour relancer des écoles au Guatemala, du matériel scolaire et sportif.

De nombreux tirages sont organisés annuellement en collaboration avec de gros fournisseurs, des gros prix comme un tracteur de pelouse, un séjour de chasse à Radisson et une importante promotion avec la Brasserie Labatt à chaque saison de concert avec M. Jason Boudreau, le représentant de la brasserie.

En septembre 2014, il a décroché le troisième prix du « Mérite Entrepreneurship Desjardins ». Cet honneur avait été basé sur les critères suivants: le service à la clientèle, l'aménagement commercial, son implication dans la communauté et l'esprit innovateur. Après 30 ans d'implication dans ce commerce, M. Thibodeau avec son épouse aspirent à une retraite bien méritée en ajoutant qu'ils seraient très heureux de passer le flambeau à un autre entrepreneur prêt à relever ce beau défi dans ce coin de la Gaspésie.



Un important investissement a été fait pour moderniser les réservoirs d'essence en 2013.



Une vaste gamme de produits y sont offerts pour les amateurs de chasse et pêche.



Michel et Ghislaine avec leur adorable petite-fille Ruby.



Un coin de cartes et de cadeaux y est aménagé pour satisfaire les besoins de leur clientèle.



ENTREPRENDRE DES MESURES POUR PROTÉGER SON ENTREPRISE



**AVANTAGE EXCLUSIF
AUX MEMBRES**

Remise annuelle de 15 %
sur votre assurance
véhicule commercial*

Profitez de notre expertise!

1 888 ASSURANCE
(1 888 277-8726)

Lundi au vendredi, de 8 h à 20 h

desjardinsassurancesentreprises.com



Coopérer pour créer l'avenir

En plus de profiter d'une police d'assurance tous risques protégeant les biens, les revenus et la responsabilité civile, obtenez des protections propres aux détaillants et grossistes du secteur de l'alimentation.

Vous possédez un véhicule commercial ?

Vous pourriez bénéficier d'un avantage exclusif aux membres entreprises Desjardins et de nombreux rabais sur l'assurance de votre véhicule commercial.

En tant que membre de l'AMDEQ, vous profitez également d'un rabais de groupe exclusif!

Desjardins Assurances Entreprises désigne Desjardins Assurances générales inc., manufacturier de produits d'assurance auto, habitation et entreprise. Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent. *Applicable aux membres qui ont un compte entreprise dans une caisse Desjardins du Québec et une assurance pour véhicule commercial chez Desjardins Assurances. Cette offre peut prendre fin sans préavis.